

École publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2021-2022

Lundi 15 novembre 2021

Étaient présents

Mme HUC Véronique : Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Mme BRUSSAT : maire de la commune

Mme DESSIMOND, Mr DAUDUIT et Mr COINTE : conseillers municipaux chargés des affaires scolaires

M/Mme BOURSIER, BRIVARY, DAJOUX, DEBRAY, EVE, GUEHENNEUX, JEANNIN, MAILLOT, MAUBERT, MINA, PORTE, ROCHE, ROCHEFOLLE, PERRICHOT: représentants.es élus.es des parents d'élèves

Mr/Mmes CHAMBON, COURTY, DUBOURGNOUX, FAURE, GOLFIER, HIBERTY, JOANNET, KEIRLE, MUZARD, QUINCY, SURREL, THORRE, VILA: enseignant es

Mme GERARD: DDEN

Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Mme CHALABREYSSE: représentante de la restauration scolaire

Mme FAYET-DAUDUIT : présidente de l'amicale laïque

Étaient excusés :

Mme Branchaud (enseignante sur plusieurs écoles)

Mr Dajoux représentant élus des parents d'élèves

Les points suivants ont été abordés :

Présentation des différents membres, rôle du DDEN, des parents d'élèves

1) Bilan de rentrée

→ *Effectifs 2021-2022*

La rentrée a eu lieu le 2 septembre. 251 élèves ont été répartis dans les 10 classes de l'école.

Des effectifs moins importants que ceux attendus puisqu'il y a eu plusieurs déménagements dans l'été et seulement une arrivée quelques jours après la rentrée de septembre

Deux nouveaux enseignants ont pris la classe de CM1-CM2.

Mme Courty bénéficie d'une décharge syndicale les mardis. Son service est assuré ce jour-là par Emma Branchaud.

Mmes Faure et Keirle travaillent à 75%.

Marie-Hélène Kacpzak a obtenu sa demande de disponibilité pour rapprochement de conjoint.

Elle ne reviendra pas. Elle est remplacée par Sylvie Quincy.

Les enseignants ont constaté à la rentrée une ambiance peu propice aux apprentissages dans les deux classes de CM1-CM2. Les élèves ont du mal à travailler en groupe ou s'écouter. Pour essayer de remédier à cela, les enseignants ont fait appel à l'équipe du RASED (enseignants spécialisés). Chaque lundi Marielle Gondry intervient dans la classe de Mme Faure.

Par ailleurs, les enseignants constatent depuis le début d'année une certaine rupture de confiance de certains parents envers l'école et les enseignants. La directrice rappelle que cette relation de confiance est primordiale pour la réussite des élèves.

L'Inspectrice, Mme Huc, précise qu'elle a dû intervenir en ce début d'année à l'école pour résoudre des conflits. L'école d'Orléat est pourtant une école qui, a priori, ne pose pas de problèmes. Les élèves obtiennent de bons résultats. Mme l'Inspectrice insiste sur l'importance d'une relation de confiance entre les parents et les enseignants. Les représentants de parents d'élèves y sont sensibles et espèrent aussi que le climat sera plus serein à l'avenir.

→ *Communication aux parents*

Depuis la crise sanitaire de 2020, les enseignants et les parents ont pris l'habitude de communiquer par mail. Si ce mode de communication est pratique et rapide, les enseignants constatent aussi qu'il peut être « envahissant » (mails envoyés tard en soirée, les week-ends...). C'est la raison pour laquelle les enseignants ont décidé de limiter ces échanges et de revenir à une communication plus classique via le cahier de liaison.

La directrice invite les parents à consulter régulièrement le site de l'école. Les représentants de parents suggèrent que la directrice centralise les mails de tous les parents mais c'est un travail conséquent. Elle va réfléchir à une solution qui permette aux parents d'être informés facilement sans avoir à solliciter les enseignants pour la transmission des informations.

Bien sûr, rien ne remplace la communication orale. Les enseignants et la directrice sont à disposition des parents pour toutes demandes ou questions. Les parents peuvent demander à rencontrer les enseignants ou contacter la directrice par téléphone les mardis et jeudis ou sur l'adresse mail de l'école.

→ *Protocole sanitaire*

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour cette année scolaire, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux (vert, jaune, orange, rouge). Tous les scénarios prévoient la fermeture de la classe dès le 1er cas positif pour une durée de 7 jours. La classe de Mme Golfier a été fermée une semaine. La rentrée s'est faite avec un niveau orange (port du masque obligatoire pour les élèves). Depuis le lundi 4 octobre, le protocole sanitaire applicable dans les écoles, collèges et lycées était de niveau 1 (vert) dans les départements dont le taux d'incidence était inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants sur une période de 5 jours. Cela a été le cas de notre département à partir du 11 octobre. Mais, face à la hausse des infections au Covid-19, les écoles sont repassées au niveau 2 du protocole sanitaire à partir du 15/11. Le port du masque est de nouveau obligatoire à l'école élémentaire.

Trois élèves de l'école sont actuellement cas contact et sont en isolement chez eux. Ils n'ont pas été testés positifs, c'est la raison pour laquelle leurs classes n'ont pas fermé.

Notre école a été désignée pour faire des tests salivaires le mardi 5 octobre. L'école n'a pas eu de retour sur cette campagne de tests. Nous ne connaissons pas le taux de participation. Mais par contre, aucun cas positif n'a été détecté.

A la cantine, les élèves d'une même classe mangent à la même table. Tout est fait pour limiter au mieux le brassage des élèves.

Mme l'Inspectrice précise que le non-brassage des élèves peut contraindre à une fermeture administrative de la classe en cas d'absence de l'enseignant s'il n'y a pas de remplaçant.

→ *Élections des représentants de parents d'élèves*

Les élections ont eu lieu le 8 octobre. Une seule liste de candidats. 358 inscrits. 226 votants. 28 bulletins blancs ou nuls. Le taux de participation était de 63,13%. (50,58% de participation l'an dernier)

La directrice remercie les représentants de parents pour leur engagement

→ *Service civique*

Une personne a été recrutée pour une mission dans notre école. Elle commencera sa mission une fois les démarches administratives terminées.

→ *Règlement intérieur selon le règlement départemental des écoles*

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Il est consultable sur le site internet de l'école d'Orléat. Il a été distribué en format papier aux parents de PS. Les membres du conseil d'école votent pour la reconduction de ce règlement à l'unanimité.

2) Activités scolaires

→ *Évaluations nationales CP-CE1*

Tous les élèves de CP-CE1 ont passé les évaluations nationales.

Tous les parents des élèves de CP et CE1 ont été reçus par les enseignantes pour leur communiquer les résultats.

De nouvelles évaluations seront proposées en janvier pour les élèves de CP.

Par ailleurs, une enseignante du RASED évalue et suit les élèves de CP tout au long de l'année.

Des élèves de CE1-CE2 sont actuellement pris en charge par les enseignants du RASED pour palier à certaines difficultés scolaires (français/maths)

→ *Projet d'école*

Un nouveau projet d'école a été élaboré au 3^{ème} trimestre de l'an dernier. Sur la base de différents indicateurs (les élèves, l'équipe éducative, les outils de l'équipe pédagogique, l'organisation pédagogique et les dispositifs d'accompagnement, l'environnement scolaire) les enseignants ont ciblé des points à travailler.

Ce nouveau projet d'école s'intitule « Vers une meilleure compréhension pour la réussite de tous ». Des fiches actions pour l'année en cours ont été élaborées pour cette année scolaire.

Axe 1 : améliorer les compétences des élèves : travailler le langage oral car les problèmes de langage oral entraînent des problèmes de langage écrit, travailler la connaissance du nombre et la résolution de problèmes mathématiques

Axe 2 : continuité des apprentissages et des enseignements : développer l'ouverture d'esprit des élèves (projet en lien avec la médiathèque, cinéma, livre élu), proposer des activités qui permettent aux élèves de collaborer et de prendre en compte les autres (activité judo), harmoniser les corrections et les rituels pour permettre aux élèves de mettre du sens sur les apprentissages et développer leur autonomie et leur motivation, travailler en lien avec l'UFCV pour aménager des temps de repos pour les élèves.

→ *Sorties et projets de l'année*

A partir du CP, les élèves bénéficient de l'intervention de Valérie Dabert (intervenante musique).

La marche aux sorcières aura lieu le 19 novembre.

Un spectacle de magie sera proposé aux élèves le lundi 6 décembre à la salle des fêtes d'Orléat.

Il y aura deux séances (une maternelle le matin et une élémentaire l'après-midi) Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et l'amicale laïque pour le financement de ce spectacle (900€)

Classe	Projets prévus pour cette année
PS (Aurélié Joannet) PS-MS(Virginie Dubourgoux et Sylvie Quincy)	Ciné maternelle, livre élu, sortie médiathèque le 13/01 Conte musical de Nicole Berne « Boucle d'Or et les trois ours »
MS-GS (Adeline Courty et Emma Brauchaud) MS-GS (Florence Chambon)	Ciné maternelle, livre élu, sortie médiathèque le 06/01 Conte musical de Nicole Berne « Boucle d'Or et les trois ours »

CP (Vanesse Golfier)	Sortie cinéma Le Rio « Les trois brigands » (21/10), Livre élu, projet médiathèque (langage artistique 9 et 16/11), deux animations avec le SBA, cycle judo (janvier/février), sorties piscine de Billom les jeudis du 9/05 au 5/07
CP-CE1 (Adeline Thorre)	Sortie Cinéma Le Rio « Les trois brigands » (21/10), Livre élu, projet médiathèque (langage artistique 9 et 16/11), cycle judo (janvier/février), sorties piscine de Billom les jeudis du 9/05 au 5/07, travail autour du Loup
CE1-CE2 (Séverine Keirle et Sylvie Quincy)	Sortie Cinéma Le Rio « Ma mère est un gorille » (22/10), Livre élu, projet médiathèque (les oiseaux) le 7/12, cycle judo (janvier/février), sorties piscine de Billom les jeudis du 9/05 au 5/07
CE2 (Corinne Surrel)	Sortie Cinéma Le Rio « Ma mère est un gorille » (22/10), projet médiathèque (les oiseaux) le 7/12, cycle judo (janvier/février), sorties piscine de Billom les jeudis du 9/05 au 5/07
CM1-CM2 (Juliette Faure et Sylvie Quincy)	Sortie Cinéma Le Rio « Ma mère est un gorille » (22/10), projet médiathèque (livre pop up) le 23/11, cycle judo (janvier/février)
CM1-CM2 (Virginie Vila et Dominique Hiberty)	Sortie Cinéma Le Rio « Ma mère est un gorille » (22/10), projet médiathèque (livre pop up) le 23/11, cycle judo (janvier/février)

Cette liste de sorties et projets est provisoire et pourra évoluer au cours de l'année scolaire. Les sorties de fin d'année ne sont pas encore planifiées.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour le financement des transports et l'amicale laïque et l'AGAE pour le financement des entrées.

Mme l'Inspectrice précise que des conseils école-collège auront lieu cette année et qu'une réflexion sera engagée à partir des évaluations de début de 6ème pour mettre en place des axes de travail.

1) Mairie

→ *Budget, achats*

Le budget pour l'année 2021 est de 13 636€ répartis comme suit : 4251€ pour les fournitures scolaires, 5200€ en subvention pour l'AGAE, 2000€ pour les sorties diverses, 425€ pour les sorties à la médiathèque et 1760€ pour les sorties à la piscine. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour ce budget alloué à l'école.

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves, la municipalité a investi dans du nouveau mobilier (tables et chaises) pour un montant de 2000 euros.

Des nouveaux barillets ont été posés aux portes des classes pour permettre la réalisation de l'exercice « attentats-intrusion » du PPMS. Une seule clé permet d'ouvrir toute l'école. Les enseignants remercient la municipalité pour cet investissement.

La fibre a été installée courant octobre. Depuis, la connexion est bien meilleure et cela nous permet de travailler dans de bonnes conditions même s'il y a encore quelques problèmes de connexion par moment.

A noter : notre école a été désignée pour participer à l'« Évaluation Longitudinale des Activités liées au Numérique Éducatif -ELAINE) ». La directrice et les enseignants de CM2 vont être sollicités pour répondre à des questionnaires relatifs à la place et aux usages du numérique.

La municipalité a décidé d'équiper l'école avec un 2ème photocopieur qui sera dans le bureau de direction. Les enseignants regrettent que ce photocopieur ne puisse pas faire des photocopies en couleur. Il leur est possible d'aller imprimer en mairie mais ce fonctionnement-là est peu pratique. Les enseignants réalisent la plupart du temps ces photocopies couleur chez eux. La municipalité répond que le coût était trop élevé.

La municipalité a acheté deux purificateurs d'air pour la cantine d'un montant de 1300 euros. Une réflexion est en cours pour réduire le bruit à la cantine. Ce sont des investissements envisagés pour 2022.

→ *Chenilles*

A la rentrée, il y avait des chenilles processionnaires dans la cour de l'école maternelle. Plusieurs enfants en ont vu. La directrice l'a signalé à la mairie mais, après vérification par les services techniques, il n'a pas été constaté de chenilles. Nous resterons vigilants.

→ *Plan Particulier de Mise en Sécurité*

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 30/09. Tout s'est bien passé.

Un exercice départemental « attentats- intrusion » a eu lieu à l'école le 19 octobre. Mme Joannet n'avait pas la clé pour fermer la porte qui relie sa classe à la salle de motricité mais ce problème va être résolu. Les classes de Mmes Joannet, Golfier, Surrel et Thorre sont à découvert côté champs. Il faudrait envisager l'achat d'un rideau occultant au minimum pour y remédier. La municipalité en prend note.

3) **Questions diverses**

→ *Amicale laïque*

La directrice remercie vivement l'amicale laïque pour son soutien financier. Pour cette année, le budget alloué est de 7000€ répartis comme suit : 1500€ pour les entrées piscine, 3000€ pour les spectacles et sorties scolaires et 2500€ pour l'achat de matériels pédagogiques, jeux, cadeaux de Noël... Une classe découverte est organisée tous les deux ans pour les classes de CM1-CM2. Il n'y en aura pas cette année.

→ *AGAE*

L'AGAE est l'association de l'école. La présidente est la directrice de l'école Virginie Dubourgnoix. Séverine Keirle est vice-présidente, Vanessa Golfier est secrétaire et Adeline Courty Trésorière adjointe. L'AGAE reçoit tous les ans une subvention de la mairie (5200€ pour l'année 2021) qui permet d'acheter le matériel scolaire et l'autre partie de ses ressources vient de la vente des photos de classe (bénéfice de 1625.30€) qui peut contribuer modestement à la participation aux sorties scolaires. Elle a également été bénéficiaire d'un don de 200€ lors d'un mariage sur la commune.

A ce jour, l'AGAE présente un solde positif de 13319,82€

→ *Questions de parents*

Questions des parents :	Réponse/Proposition :
<p>-RENTÉE SCOLAIRE Pourquoi, lors des rentrées scolaires, les listes des élèves sont-elles affichées seulement côté maternelle alors qu'il y a un panneau côté primaire? Tous les ans c'est la même pagaille pour les parents et pour les enfants.</p> <p>Pourquoi ne pas mettre en place un accueil organisé par classe avec des affiches pour guider les parents et les enfants ? D'autres écoles le font, c'est simple et efficace.</p>	<p>Les listes d'élèves sont affichées seulement côté maternelle lors de la pré-rentrée parce que le panneau d'affichage côté élémentaire est trop petit pour afficher les listes des 10 classes. La directrice affichera les listes de classe de l'élémentaire côté élémentaire l'an prochain.</p> <p>Après concertation, l'équipe enseignante envisage de n'autoriser que les parents de CP à pénétrer dans l'enceinte de l'école le jour de la rentrée. Les autres élèves rejoindront directement leur enseignant.</p>

<p>CANTINE Nous n'avons pas eu de retour de l'équipe municipale suite à la réunion d'information sur la cantine du lundi 11/10 alors qu'il avait été convenu que nous ferions un compte-rendu commun.</p> <p>Qu'en est-il de notre proposition envoyée le 13/10 par mail à la mairie?</p> <p>Malgré une relance le 20/10, nous sommes toujours sans réponse</p>	<p>La mairie répond qu'il leur a fallu un peu de temps (pour validations) mais que ce compte-rendu va être envoyé.</p> <p>Des propositions d'actions ont été faites par les parents. Les représentants de parents auraient souhaité être présents sur plusieurs pauses méridiennes (3 personnes par service durant 15 jours) pour pouvoir envisager ensuite des actions..</p> <p>L'ensemble des élus ne souhaitent pas donner une suite favorable à cette proposition (crise sanitaire). Mme Dessimond propose de recevoir les représentants des parents d'élèves pour voir ensemble les différents points abordés lors de la réunion de présentation d'API. Les élus précisent qu'avec la loi EGALIM, il y avait nécessité de prendre des décisions. Les repas sont élaborés par un cuisinier avec une diététicienne en collaboration avec la responsable de la cantine. La municipalité a pris en compte les remontées des parents d'élèves. Elle se tient à la disposition des parents pour échanger.</p>
<p>MOUVEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT Nous ne sommes pas forcément au courant des différents changements dans l'équipe enseignante que ce soit au niveau des enseignants que des AESH.</p> <p>Comment peut-on améliorer la communication sur ces changements vers les familles ?</p>	<p>Seule la classe de CM1-CM2 a accueilli deux nouveaux enseignants cette année mais leur identité a été connue pendant les vacances d'été. C'est la raison pour laquelle les parents ont été informés à la rentrée.</p> <p>Marie-Hélène Kacpzak, après avoir fait la rentrée dans notre école, a été en arrêt assez vite et remplacée par Sylvie Quincy.</p> <p>Mme Courty a obtenu une décharge syndicale. Mme Branchaud a été nommée après la rentrée pour assurer cette décharge les mardis.</p> <p>Il nous est difficile d'avertir les parents en amont lors d'une absence d'un enseignant.</p> <p>Concernant les AESH, ce sont des aides humaines attribuées à des élèves en situation en handicap. Les parents de ces élèves ont pu rencontrer l'AESH attribuée pour leur enfant en début d'année.</p> <p>La directrice s'efforcera désormais de faire une présentation exhaustive de toute l'équipe pédagogique en début d'année scolaire (enseignants, AESH et Atsems)</p>
<p>COMMUNICATION DIRECTE DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS VERS LES PARENTS Voyez-vous un inconvénient à ce que les représentants de parents d'élèves puissent communiquer directement par mail avec les parents d'élèves?</p> <p>Cela éviterait l'effet « boîte aux lettres » représentants => directrice => enseignants => parents. Il faudra bien entendu demander au préalable l'accord aux parents.</p>	<p>Il est tout à fait possible de communiquer les adresses mails des parents aux représentants de parents d'élèves pour que les informations puissent être transmises directement.</p> <p>La directrice propose aux parents élus de transmettre leur mot aux familles pour demander s'ils acceptent de communiquer leur adresse mail et elle transmettra ces informations aux représentants de parents d'élèves.</p>

<p>ORGANISATION TEMPS PÉRISCOLAIRE Pouvons-nous avoir des précisions sur l'organisation des temps périscolaires ? Est-il possible de laisser un temps calme avant le goûter ou de pouvoir laisser les enfants lire s'ils en ont envie ?</p>	<p>L'équipe de l'UFCV répond que les enfants sont nombreux. Il y a désormais deux services (un maternelle+CP et un élémentaire). Sur la pause méridienne, des projets sont mis en place mais aussi des ateliers et du temps libre surveillé. Les enfants inscrits sur un projet restent sur ce projet. Les enfants qui le souhaitent vont aux ateliers. En maternelle, il y a trois groupes avec des jeux (10min de jeux/groupe). Les projets sont : projet bac de plantation, chants, danses, journal trimestriel, correspondance avec une école des Vosges. Le lundi et jeudi, il y a de l'étude surveillée. Concernant le temps calme avant le goûter, ce n'est pas possible parce que sinon des enfants partiraient sans avoir goûté. Mais le goûter est un temps calme en soi. Enfin, l'UFCV répond que les enfants ont le droit de lire et qu'ils ont bien pris en compte les remarques des parents.</p>
---	--

Le conseil d'école, ayant épuisé l'ordre du jour, se quitte à 19h30